



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services Division / Division  
des services professionnels en informatique

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 4ième

étage/Floor

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> APPLICATION SERVICES	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> A0416-183262/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> A0416-183262	<b>Date</b> 2020-03-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZM-622-37474	
<b>File No. - N° de dossier</b> 622zm.A0416-183262	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-04-28</b>	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cleroux, Stephanie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 622zm
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 354-5180 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
A0416-183262/A

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
622zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
A0416-183262/A

File No. - N° du dossier  
622zm – A0416-183262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## AMENDEMENT NO. 003

Le présent amendement vise à:

- 1) modifier la clause des présentations de soumission et la clause des instructions de préparation des soumissions;
- 2) modifier la date de clôture de la demande de proposition ;
- 3) modifier le formulaire O1; et
- 4) répondre aux questions 10-15 des soumissionnaires.

---

1. Le premier point de la modification 003 est publié pour répondre à la situation actuelle découlant des préoccupations de la santé publique concernant le COVID-19 dans le but de protéger la sécurité et la santé de tous les Canadiens. Par conséquent, les soumissionnaires sont priés de noter les changements importants suivants aux clauses de la DDP:

a) **A la partie 2 - Instructions aux soumissionnaires, l'article 2.2 Présentation des soumissions :**

**SUPPRIMER :**

### 2.2 Présentation des soumissions

- (a) Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de TPSGC au plus tard à la date, à l'heure et à l'adresse de TPSGC indiquées à la page 1 de la demande de soumissions.

**Remarque :** Pour les soumissionnaires qui choisissent de présenter leurs soumissions en utilisant Connexion postel pour la clôture des soumissions à l'Unité de réception des soumissions dans la région de la capitale nationale, l'adresse de courriel est la suivante :

[tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**Remarque :** Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2003](#) ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

- (b) En raison de la nature de la présente demande de soumissions, TPSGC n'acceptera pas les soumissions qui lui sont transmises par télécopieur ou par courrier électronique.

**INSERER :**

### 2.2 Présentation des soumissions

- (a) Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) **par l'entremise du service Connexion postel** au plus tard à la date et à l'heure indiquées sur la page 1 de la demande de soumissions.

**Remarque :** Pour les soumissionnaires qui doivent s'inscrire au service Connexion postel, l'adresse courriel à utiliser est :

---

**[tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca). Les soumissionnaires intéressés doivent s'inscrire quelques jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.**

**Remarque :** Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse courriel. Cette adresse courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'il est indiqué dans les Instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

- (b) En raison de la nature de la présente demande de soumissions, TPSGC n'acceptera pas les soumissions qui lui sont transmises par télécopieur ou par courrier électronique.

**b) A la partie 3 des instructions de préparation des soumissions, article 3.1 instructions de préparation des soumissions :**

**SUPPRIMER :**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

#### **(a) Transmission d'une soumission à l'aide du service Connexion postel**

- (i) Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.
- (ii) La soumission doit être présentée en sections distinctes, comme suit :
- (A) Section I : Soumission technique
  - (B) Section II : Soumission financière
  - (C) Section III : Attestations
- (iii) Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'article 08 « Transmission par télécopieur ou par le service Connexion postel » à <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/23#transmission-par-telecopieur>.

#### **(b) Transmission d'une soumission sur support électronique (clé USB)**

- (i) Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur support électronique par l'entremise du Module de réception des soumissions de TPSGC, le Canada exige de sa part qu'il présente sa soumission en sections distinctes, comme suit :
- (A) Section I : Soumission technique – une copie électronique sur clé USB
  - (B) Section II : Soumission financière – une copie électronique DISTINCTE sur clé USB
  - (C) Section III : Attestations – une copie électronique sur clé USB
- (ii) Si le soumissionnaire fournit simultanément une copie de la soumission à l'aide du service Connexion postel et une copie sur support électronique, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la version soumise à l'aide du service Connexion postel et celui de la version soumise sur support électronique, le libellé de la version transmise à l'aide du service Connexion postel aura préséance.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
A0416-183262/A

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
622zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
A0416-183262/A

File No. - N° du dossier  
622zm – A0416-183262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 
- (iii) Le Canada ne demande pas de copie papier de la soumission. Toutefois, si le soumissionnaire transmet une copie papier de sa soumission, et s'il y a incompatibilité entre le libellé de la copie soumise à l'aide du service Connexion postal ou sur support électronique, le libellé de la copie transmise à l'aide du service Connexion postal ou sur support électronique aura préséance sur le libellé de la copie papier.
  - (iv) Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

## INSERER :

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

#### (a) Transmission d'une soumission à l'aide du service Connexion postal

- (i) Le Canada demande au soumissionnaire de présenter sa soumission électronique conformément à la section 08 des Instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.
- (ii) La soumission doit être présentée en sections distinctes, comme suit :
  - (A) Section I : Soumission technique
  - (B) Section II : Soumission financière
  - (C) Section III : Attestations
- (iii) Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.
- (iv) Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section 08 « Transmission par télécopieur ou par le service Connexion postal » à <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/23#transmission-par-telecopieur>.

## 2. A la page 1 de DDP :

La date de clôture est le 28 avril 2020 à 14h (HNE) ;

## 3. Formulaire O1 en pièce jointe de la demande de proposition:

**SUPPRIMER :** Formulaire O1- Formulaire sur la capacité de l'entreprise du Soumissionnaire (CTO1)

**INSERER :** Formulaire O1 (AMD 001) - Formulaire sur la capacité de l'entreprise du Soumissionnaire (CTO1)

## 3. QUESTIONS ET REPONSES

### Question n° 10

Solicitation No. - N° de l'invitation  
A0416-183262/A

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
622zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
A0416-183262/A

File No. - N° du dossier  
622zm – A0416-183262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

En réponse de l'état d'urgence en Ontario et des recommandations du gouvernement fédéral concernant l'isolement, la Couronne accepterait-elle les soumissions électroniques par courriel direct pour cette demande de soumissions?

**Réponse n° 10**

*Afin de protéger la sécurité et la santé de tous les Canadiens et de répondre à la situation actuelle découlant des préoccupations de la santé publique concernant le COVID-19, les soumissionnaires sont priés de noter les changements importants aux clauses de la DDP concernant la réception des soumissions, y compris la partie 2 - Instructions aux soumissionnaires, l'article 2.2 Présentation des soumissions et la partie 3 des instructions de préparation des soumissions, article 3.1, sous la modification 003.*

**Question n° 11**

Il existe un écart entre le critère CTO1, Capacité d'entreprise dans les critères techniques obligatoires de la demande de soumissions et le «formulaire O1» correspondant. CTO1 dans le document d'appel d'offres indique «où ils ont fourni les services d'application», tandis que le formulaire O1 indique «était pour les services d'application Web». Veuillez confirmer si le formulaire CTO1 doit indiquer «était pour les services d'application» ?

**Réponse n° 11**

*Le formulaire M1 a été corrigé, veuillez consulter la modification 003.*

**Question n° 12**

En raison des circonstances extrêmes de la pandémie de COVID-19 et de son impact négatif sur nos efforts de développement de la réponse, nous demandons une prolongation de 4 semaines jusqu'au 12 mai 2020.

**Réponse n° 12**

*La Couronne accordera une prolongation de deux semaines au 28 avril 2020.*

**Question n° 13**

En ce qui concerne le CTC1, la Couronne confirmera-t-elle que les cinq contrats requis pour obtenir le maximum de points incluent le contrat identifié dans CTO1?

**Réponse n° 13**

*Puisque aucun point n'est attribué au premier contrat, les soumissionnaires peuvent soumettre le même contrat identifié dans CTO1. Des points seront accordés pour des contrats supplémentaires dépassant celui soumis dans le cadre du CTO1 (ei: un contrat {celui identifié dans CTO1} = 0 point, deux contrats {celui identifié dans CTO1 plus un contrat supplémentaire} = 5 points, etc.)*

**Question n° 14**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
A0416-183262/A

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
622zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
A0416-183262/A

File No. - N° du dossier  
622zm – A0416-183262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

En ce qui concerne le CTC2, la Couronne pourrait-elle confirmer que les trois contrats requis pour obtenir le maximum de points incluent le contrat identifié dans CTO2?

**Réponse n° 14**

*Puisque aucun point n'est attribué au premier contrat, les soumissionnaires peuvent soumettre le même contrat identifié dans CTO2. Des points seront accordés pour des contrats supplémentaires dépassant celui soumis dans le cadre du CTO2 (ei: un contrat {celui identifié dans CTO2} = 0 point, deux contrats {celui identifié dans CTO2 plus un contrat supplémentaire} = 5 points, etc.)*

**Question n° 15**

En ce qui concerne le CTC2, la Couronne pourrait-elle confirmer que les soumissionnaires peuvent utiliser des contrats qui ont commencé avant il y a 8 ans (par exemple avant mars 2012) et qui étaient actifs au cours des huit dernières années avant la clôture des soumissions?

**Réponse n° 15**

*La Couronne n'acceptera que les contrats qui ont été attribués et qui ont commencé il y a moins de 8 ans.*

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**

**REMARQUE: UNE SOUMISSION DÉJÀ PRÉSENTÉE PEUT ÊTRE MODIFIÉE  
AVANT LA DATE DE CLÔTURE. MODIFIER LA CORRESPONDANCE DOIT  
INDIQUER LE NUMERO DE SOLLICITATION ET LA DATE DE CLOTURE.**